

Compte rendu du conseil d'administration du 2 mars 2022.

Présents : Dominique MARTIN, Eric NOZAY, Marie-Christine CORGNET, Viviane PICARDA, Erwan BOUVAIS, Michèle CATHERINE, Monique GAUTIER, Nicole BABIN, Jocelyne LEMASSON, Georges BLANDIN, Hélène BOCHER, Alain LE FICHOUX, Jolanta BRISSET

Absents ou excusés : Marie-Paule DAVID, Michel CLOUET, Marie-José DUNEAU, Gérard CAFFIN

1) Validation du compte rendu du CA du 2 février 2022 et de l'AG du 28 janvier 2022 :

Les deux comptes rendus sont adoptés à l'unanimité.

Il est remarqué tout de même que dans le paragraphe : Participation à la fête de l'Europe proposé par la Maison de l'Europe dans le CR du CA du 2 février est utilisée l'expression (brainstorming) alors qu'il existe une expression équivalente en français : « remue-méninges » et qu'il serait préférable de l'employer.

2) Hélène Bocher est désignée secrétaire de séance.

3) La conférence de Monsieur Jean Bernard Lugadet prévue de longue date va pouvoir être programmée. Son sujet « les frontières de la Pologne » coïncide avec l'actualité puisque la Pologne frontalière de l'Ukraine est en première ligne vis-à-vis de la guerre que la Russie mène dans ce pays depuis une semaine. Monsieur Lugadet serait disponible la dernière semaine d'avril. Il est décidé de lui proposer la date du vendredi 29 avril à 20h pour qu'il nous présente ce qu'il a appelé : « des frontières si photogéniques ». Dominique suggère de lui demander un sous-titre, plus explicite. Il est prévu un débat à la suite de la conférence agrémenté d'un petit buffet. Dominique se charge de faire la demande pour une salle. Jola s'occupe de prendre les commandes des provisions nécessaires pour le « grignotage » de 70 personnes environ. Elle a un contact pour faire venir des produits de Pologne. Hélène propose de contacter Géraldine au service communication de la ville pour informer sur cette conférence selon les moyens habituels. : affiches, flyers, site de la ville, lettre d'information du jeudi, presse ...Le vidéo projecteur de de l'OMCRI sera emprunté pour cette séance.

4) Action pour l'UKRAINE

Plusieurs personnes membres ou non du comité de jumelage se sont déjà manifestées pour proposer une aide. L'association Handicap international a également contacté le comité. Il est donc urgent pour le comité de prendre une décision sur l'action à entreprendre vis-à-vis de l'Ukraine. La discussion s'engage sur les différentes actions à entreprendre. Artur, ancien président du comité de Bychawa et actuel élu, a envoyé un message très émouvant qui est lu aux participants (voir pièce jointe). Bychawa, qui rappelons-le n'est qu'à 100 km de la frontière ukrainienne a un partenariat avec une ville d'Ukraine. Les contacts entre Bychawa et l'Ukraine sont donc fréquents. Près de 80 réfugiés sont déjà arrivés à Bychawa qui s'est organisée avec le concours des habitants pour les loger et les accueillir. Les besoins matériels sont immenses. D'un commun accord, il est décidé que le comité de jumelage concentrera son aide sur Bychawa. Si des personnes veulent soutenir des actions de plus grande envergure sur l'ensemble de l'Ukraine, elles pourront le faire via les grandes associations humanitaires ou la Maison de l'Europe. Bychawa a besoin d'abord d'argent et de médicaments principalement pour aider un hôpital à LVIV. Considérant que la collecte d'argent ou de produits demandent une certaine organisation la méthode suivante est adoptée :

dès demain jeudi un mail va être envoyé aux adhérents pour les informer d'une aide à venir en fonction des besoins sur place.

Vendredi soir après la visio conférence à laquelle

Janusz Urban maire de Bychawa, Fabrice Roussel maire de la chapelle, des membres des comités, vont participer, un 2^{ème} mail sera envoyé aux adhérents et à la population. Ce mail précisera quels sont les

besoins recensés à Bychawa et indiquera la façon d'y répondre. Cette information sera transmise à la presse et au maximum de personnes par les messageries, les réseaux sociaux...

5) Préparation de la visio conférence avec les deux maires :

Cette visioconférence était prévue de longue date pour discuter des projets futurs. Les événements qui se déroulent en Ukraine avec leurs répercussions sur la Pologne et Bychawa particulièrement risquent d'en occuper la plus grande partie.

Néanmoins si les circonstances le permettent, les projets pourront être évoqués. En particulier en ce qui concerne le collège. Jola a assisté aux portes ouvertes du collège Le Grand Beaugard. À cette occasion des projets d'échanges avec l'Allemagne et l'Espagne ont été présentés mais rien sur la Pologne. Jola s'en est inquiétée auprès du principal Monsieur Pichard. Celui-ci a indiqué que l'échange avec Bychawa n'était pas un projet linguistique mais un projet culturel... argument qui ne nous convainc pas.

Aussi Éric propose de rencontrer le principal pour lui demander d'encourager et de faire vivre le jumelage à travers les échanges de collégiens.

6) Le changement de banque est décidé à l'unanimité. Le comité de jumelage abandonnera donc la banque postale pour le Crédit Agricole qui ne prend pas de frais aux associations ni pour la tenue des comptes ni pour les virements internationaux. Seule la carte est payante au tarif de 41 €. Plusieurs associations chapelaines ont déjà effectué cette démarche.

7) Questions diverses :

Depuis 2016 toute entreprise ou association doit prendre une mutuelle pour ses salariés.

Le comité de jumelage doit donc prendre une mutuelle pour Jola qui effectue des heures de traduction en nombre plus ou moins important suivant les années. Il faut compter en moyenne 11 € pour le salarié et 11 € pour l'employeur. Cette somme paraît importante. La trésorière doit se renseigner auprès d'Agnes Kirion du service culturel pour avoir des informations à ce sujet.

Le CA est toujours intéressé par la pièce de théâtre la République des enfants du Docteur Korczak. Il faudra relancer le metteur en scène pour avoir plus d'informations.

Avant de la programmer et de la proposer aux scolaires et au public, le CA souhaite voir cette pièce de théâtre. Si elle est proposée dans la région plusieurs personnes pourraient assister à la représentation.

Et pour conclure, des nouvelles de Tybys : le bateau de Waldek s'est reposé tout l'hiver sur le terre-plein de l'Ancre. Il faut prévoir de lui refaire une beauté avant la mise à l'eau prévue en mai.